

Procès-verbal (PV) de l'Assemblée des Délégués d'Elèves (ADE)

22 mai 2017

- Classes représentées : voir liste de présence en annexe (7 classes représentées)
- Adultes présents : M. Robin Rouge, conseiller social, animateur de l'ADE, rédacteur du procès-verbal
M. Dimitri Rau, représentant des maîtres, est excusé
- Remarque : le terme masculin "délégué" est employé sans distinction de sexe. L'anonymat des délégués est garanti dans ce procès-verbal dans leurs interventions (à l'exception du président de séance, pour éviter qu'un délégué soit élu deux fois de suite).

Accueil et élection du président de la séance

- M. Rouge accueille les élèves et fait passer la liste de présence.
- Election du président : pas de président pour cette dernière réunion de l'année.

Démarches des représentants auprès de Monsieur A. Basset, directeur :

- Cour arrière : demande d'équiper cet espace par un terrain de basket. Monsieur Basset encourage cette proposition, mais dit que cela peut prendre du temps (autorisations,...)
- TPG : demande de bus "spéciaux" pour les élèves de Pinchat : Monsieur A.Basset va interroger les TPG à ce sujet. Cela concerne évidemment les heures d'arrivées au CO et de départs des élèves le matin et l'après-midi.
- Fumée sous les classes : concerne le coin fumeur des enseignants situé sous certaines classes. Le directeur va sensibiliser les enseignants à ce sujet, mais impossibilité d'aménager un coin fumeur au-delà de l'espace actuel.
- Disco : pour la fin de l'année, ce n'est pas possible. Monsieur Basset a bien entendu la demande et la proposition que les élèves prennent une partie de l'organisation. Dans les faits, seules 2 classes ont répondu positivement.

Donc le projet reste en suspend pour l'an prochain (avec les mêmes conditions, mais plus de motivation de la part des élèves).

Les délégués décident reprendre le sujet dès la 1^{ère} réunion ADE de septembre

Divers :

- Pinchat aurait une mauvaise image/réputation avec des bagarres régulières et de la méchanceté. Le groupe "Bien-être" réfléchit à la question. On peut faire aussi appel à des partenaires externes (Action Innocence,...). Monsieur Rouge rappelle que les conseillers sociaux peuvent intervenir sur ce champ d'action dans les groupes classes. Pour autant, les élèves doivent aussi se responsabiliser en rapportant les difficultés vécues.
- Monsieur Basset rappelle qu'il y a des ballons en mousse pour les récréations à retirer au secrétariat
- Dangers dans la montée des Moraines : les cyclistes (élèves ou adultes), spécialement avec des vélos électriques, ont tendance à forcer le passage lors des sorties d'école, ce qui peut créer des tensions.
- Fruits à disposition dans l'école : un délégué a été se renseigner au marché de Blagnac : un kilo de pommes = 2.-, à partir de 3kg = 1,80
- Un délégué se questionne sur les intentions des adultes quand ils montrent aux élèves des images qui peuvent être choquantes, par exemple lors de l'éducation routière ou lors des cours médias-image. Il n'en comprend pas le sens et trouve que les adultes ne respectent pas forcément la sensibilité de certains élèves.

Fin de la séance

M. Rouge remercie les délégués pour leur présence et leur donne rendez-vous **l'an prochain**